

Marins de port

Saisonnier·ères port de plaisance

| Offre d'emploi saisonnier |

| Période juillet/août | week-ends à partir de mi-avril | week-ends de septembre |

Date limite pour candidater : **vendredi 10 février 2023**

MISSIONS

Accueillir les plaisanciers visiteurs et procéder aux encaissements des taxes de port en zodiac sur le plan d'eau du port :

- . Accueillir les bateaux visiteurs sur le plan d'eau, les orienter vers une place de port et éventuellement les aider à amarrer,
- . Procéder à l'enregistrement du bateau et à l'encaissement des taxes de port,
- . Enregistrer les visiteurs dans le logiciel de gestion du port,
- . Informer les plaisanciers, répondre aux questions et promouvoir les services, commerces, activités touristiques disponibles en ville et sur le port, répondre aux demandes d'information générale,
- . Recueillir les remarques des plaisanciers et les faire remonter à la direction ou aux agents du port selon la nature des remarques et du suivi à réaliser,
- . Gérer les appels VHF des plaisanciers arrivant au port,
- . Assister, si besoin, les marins de port permanent-es sur certaines manœuvres ou travaux,
- . Assurer un renfort à l'accueil du bureau du port en cas de besoin,
- . Participer à la mise en place des événements nautiques organisés sur le port, et participer à l'accueil sur l'eau des concurrents.

PROFIL RECHERCHÉ

- . Permis bateau côtier exigé
- . Pratique de l'anglais niveau B2 minimum exigé
- . Bonne pratique des outils informatiques
- . Qualités relationnelles
- . Sens de la communication et du service public
- . Rigueur et sens de l'organisation

Des questions ?

Magali HAMON – Cheffe d'équipe relation usagers – 02.33.87.65.76 – magali.hamon@cherbourg.fr

Pour candidater

Le dossier de candidature CV, lettre de motivation et copie du permis doit être adressé à M. Le Maire sous la référence : SAISON-2023-BOATMEN.

Dates prévisionnelles :

- . Entretiens : entre le 13 et le 24 février 2023
- . Formation au bureau du port : 2 ou 3 jours entre le 15 et le 21 avril 2023

De préférence par mail à
saisonnier@cherbourg.fr

ou par courrier à
Direction parcours agent
10 Place Napoléon – BP 808
50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN

